

Décision n° EI-2024-17 portant sur l'accréditation de l'Université des sciences et technologies de Da Nang (DUT) / l'Université de Da Nang au Vietnam

Le Président par intérim du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu les articles L. 114-3-1 et R. 114-10 du code de la recherche ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation pour les établissements d'enseignement supérieur étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° 2023/06/15 du 21 juin 2023 passée avec l'Université des sciences et technologies de Da Nang (DUT) / l'université de Da Nang au Vietnam en vue de l'évaluation institutionnelle/accréditation de l'établissement ;

Vu l'avis de la commission d'accréditation du 27 mars 2024,

Décide :

Article 1^{er}

Après avoir constaté que l'Université des sciences et technologies de Da Nang (DUT) / l'université de Da Nang au Vietnam, répond aux six critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

DOMAINE 1 : PILOTAGE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL

Critère 1 : Définition de la stratégie de l'établissement

Le DUT se positionne comme un acteur local distinctif, une université nationale de premier plan et un partenaire avec un programme de développement international propre en termes d'éducation et de recherche. La vision et la stratégie sont claires et largement partagées, tant dans leur élaboration que dans leur mise en œuvre. La vision du DUT n'a pas beaucoup changé au cours des dernières années, et l'institution cherche maintenant à être plus proactive.

Sa stratégie se décline en objectifs clairs concernant les étudiants et leur accompagnement, les partenariats, notamment avec les collectivités locales et les entreprises, et la coopération internationale. L'intensification des efforts en matière d'internationalisation fait partie des priorités.

Critère 2 : Gouvernance et dispositifs de mise en œuvre de la stratégie

L'organisation et la communication sont adaptées à la stratégie du DUT, même si l'organisation de la recherche pourrait être plus claire.

Le fonctionnement en silos de l'établissement limite son développement dans plusieurs domaines, et la direction gagnerait à se doter d'outils de gestion plus transversaux, comme un système d'information et d'aide à la décision. Une analyse des partenariats, notamment interacadémiques, est nécessaire pour rationaliser les actions et optimiser l'utilisation des ressources.

Le système d'information devrait proposer davantage de tableaux de bord pour construire des indicateurs de pilotage à partir de sources de données multiples. Cette amélioration permettrait de conforter la vision et le pilotage global du DUT.

Le DUT dispose d'une politique qualité globale, en lien direct avec le rectorat, ce qui illustre son importance dans la stratégie. Une plus grande automatisation des données qu'il traite (KPI, enquêtes, etc.) renforcera son rôle dans la gestion de l'établissement.

La politique des ressources humaines est clairement liée à la stratégie et ses premiers effets observés suggèrent qu'elle peut agir comme un levier important dans le développement des DUT.

Le nouveau modèle économique, sans financement public, qui marque le passage à l'autonomie, reste fragile et ne reflète que partiellement la stratégie. Il repose principalement sur les droits d'inscription, qui

sont passés de 79 % des recettes à près de 100 % aujourd'hui. Cela peut constituer un véritable enjeu pour le développement de la recherche et de l'attractivité étudiante. Le campus est spacieux et agréable, mais les moyens restent insuffisants au regard de l'état de certains équipements ou des retards de construction ou de démolition.

DOMAINE 2 : POLITIQUE DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, DE L'INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIÉTÉ

Critère 3 : Politique de la recherche

Le DUT soutient clairement la recherche. À ce jour, les effets de ce soutien se sont principalement traduits par une augmentation significative des publications dans des revues internationales référencées (PRIJ) et par la mise en place d'Équipes d'Enseignement et de Recherche.

Cependant, l'établissement doit trouver un équilibre entre la recherche académique et la recherche appliquée. En termes de publications, la politique des PRIJ a conduit à une baisse des publications nationales et, donc, à plus long terme, une baisse de la visibilité de la recherche appliquée est à craindre. Cet équilibre ne semble pouvoir être atteint qu'en augmentant le temps consacré à la recherche.

Le DUT doit réfléchir à ses points forts en matière de recherche afin d'accroître sa visibilité dans certains domaines qu'il considère comme prioritaires, en tenant compte des partenariats stratégiques pour l'établissement. Le Service de la Science, de la Technologie et de la Coopération Internationale doit également être renforcé pour orienter, sensibiliser et prévenir sur l'éthique et l'intégrité, et d'une manière générale assister les chercheurs dans la contractualisation avec les partenaires socio-économiques.

Le lien entre la recherche académique et la recherche appliquée reste à construire en promouvant des activités de recherche appliquée de haut niveau. L'amélioration de la qualité de la recherche appliquée favorisera les publications et alimentera la recherche académique en questions et en ressources financières.

En termes d'entreprises et de nombre de bacheliers, l'environnement du DUT n'est pas aussi favorable que celui des universités métropolitaines situées à Ho Chi Minh City ou Hanoï. Il est donc important de donner une forte visibilité à cet établissement, soit en identifiant des niches de recherche (et d'enseignement), soit en renforçant son attractivité par une recherche internationale de haut niveau.

Critère 4 : Politique de l'innovation et impact sociétal

Le DUT dispose d'une stratégie et d'atouts dans le domaine de la valorisation de la recherche et du transfert de technologie. Son réseau de partenaires est notamment un atout majeur, avec des centres de recherche capables de répondre aux attentes des industriels et des collectivités locales. Le DUT peut également s'appuyer sur une politique d'incitation de ses chercheurs bien comprise et efficace. Pour aller plus loin dans sa politique d'innovation et d'ouverture de la science sur la société, l'établissement doit capitaliser sur les nombreuses collaborations qu'il entretient avec ses partenaires. Il s'agit de mieux valoriser les activités de collaboration et de veiller à l'avancement continu de la dimension recherche au sein de ces partenariats. Si cette démarche a été initiée avec certains partenaires, il est recommandé d'intensifier et d'élargir ces efforts.

Le DUT doit poursuivre ses efforts en matière de gestion de la propriété intellectuelle et d'entrepreneuriat afin d'augmenter le volume d'activité et les indicateurs associés. À cet égard, il est recommandé de mettre en place des indicateurs consolidés pour l'ensemble de l'établissement et d'adopter une approche plus structurée du suivi des relations avec les entreprises.

DOMAINE 3 : POLITIQUE DE LA FORMATION, DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA VIE DE CAMPUS

Critère 5 : Politique de la formation

Le DUT offre une variété de programmes couvrant un large éventail de domaines scientifiques et techniques, bien articulés de la licence au master, et même au doctorat. Les programmes d'études sont étroitement liés aux besoins de la région en ressources humaines qualifiées. Cela positionne le DUT comme l'université technique leader dans la région centrale du Vietnam. L'offre de formation est bien suivie grâce à diverses enquêtes prenant en compte les retours des étudiants et du monde socio-économique, ce dernier jouant un rôle important.

La politique de recrutement des enseignants doit être clarifiée, notamment en ce qui concerne les programmes de formation. Cependant, l'accent est mis sur la formation des enseignants nouvellement recrutés, qui bénéficie de connexions internationales. Le DUT devrait envisager d'embaucher du personnel de soutien supplémentaire pour les tâches collectives, afin d'alléger la charge qui pèse sur les enseignants.

Il est important de donner la priorité à la durabilité des programmes d'éducation. Par exemple, le nombre d'étudiants diminue au niveau des masters. Afin d'inverser cette tendance, le DUT devrait proposer des actions, par exemple en collaboration avec d'anciens étudiants pour augmenter son attractivité. Bien qu'il y ait de nombreuses initiatives pour aider les étudiants, peu d'entre eux obtiennent leur diplôme à temps. Les efforts pour soutenir les étudiants doivent être renforcés.

L'attractivité internationale est plutôt faible, tout comme l'internationalisation des programmes de formation. Une vision transversale au niveau de l'université serait certainement bénéfique à l'internationalisation de l'offre académique. Le DUT doit également maintenir ses efforts pour favoriser la maîtrise de l'anglais par les étudiants.

Critère 6 : Vie étudiante et vie de campus

La participation des étudiants à la gouvernance n'est ouverte qu'à un seul étudiant de premier cycle, ce qui limite la représentation des étudiants de troisième cycle. La mobilité internationale des étudiants est encore faible et le manque d'exposition internationale est un frein au développement de leurs compétences en anglais. La vie du campus est alimentée par une communauté d'associations étudiantes dynamique et active, fortement soutenue par le DUT, qui aide les étudiants à développer leurs compétences et à mieux se préparer à leur intégration professionnelle. Cependant, elle ne dispose pas des infrastructures physiques et numériques nécessaires pour réaliser pleinement ses ambitions en termes d'attractivité régionale, nationale et internationale.

Article 2

L'Université des sciences et technologies de Da Nang (DUT) / l'université de Da Nang au Vietnam est accréditée pour une durée de cinq ans à compter de la date de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Il s'agirait de doter le DUT d'un système de gestion d'aide à la décision, dépassant l'utilisation de simples tableaux de bord et introduisant une approche dynamique et intégrée des données. Cet objectif doit être envisagé avec l'aide des partenaires naturels du DUT, notamment l'Université de Danang.
- Poursuivre les efforts de publication à l'international sans négliger les publications nationales plus techniques, utiles pour faire connaître le DUT auprès des entreprises.
- Améliorer l'attractivité des masters par un soutien financier ; mieux accompagner les étudiants de licence afin de limiter les abandons ; améliorer l'insertion professionnelle en master en s'appuyant sur le réseau des anciens ; proposer à tous les étudiants des formations à la communication et au savoir-être.
- Prendre en compte tous les facteurs qui freinent la mobilité entrante et sortante (financiers, administratifs et réglementaires) afin de les alléger, au besoin en préconisant une plus grande flexibilité auprès des autorités gouvernementales ; donner les moyens d'améliorer les compétences en anglais des étudiants.
- Évaluer les partenariats interacadémiques du DUT, mesurer les réalisations effectives par rapport aux engagements formalisés dans les protocoles d'accord notamment, et rationaliser ce portefeuille d'accords.
- Concevoir et lancer une stratégie de diversification des recettes pour réduire la dépendance aux droits d'inscription et trouver de nouvelles ressources ;
- Augmenter le niveau de collaboration avec l'industrie et concevoir des indicateurs consolidés pour l'ensemble de l'institution, afin de mieux contrôler les relations avec les entreprises.
- Développer les infrastructures pour réaliser pleinement les ambitions du DUT en termes d'attractivité régionale, nationale et internationale.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, 10 Avril 2024

Le président par intérim
signé

Stéphane LE BOULER